



**Mise en garde
contre le forum de rouqya
Maherr.com**





Question sœur

Salamo 'alaykum

Voici ma question insha Allah, avant toute chose je vous expose les faits insha Allah,

un forum sur le net nommé Maherr.com est essentiellement axé sur la roquiya Shari'a selon le Qur'an et la Sunnah à la compréhension des Salafu as Salih, voici le lien direct de ce forum

<http://www.maherr.com/forum.htm>

le frère qui le gère, fait des roquiya chez lui, tout en moyennant pour "une consultation roquiya" un coût de 30e (que la personne soit touchée ou non), de plus il gère une boutique sur son forum afin de vendre les produits coranisés par ses soins à des prix exorbitants (exemple pour un traitement de chutes de cheveux il vend une bouteille d'huile coranisée 19.80€ accompagné d'un sachet de plantes voir le lien ci-contre <http://www.maherr.fr/la-chute-des-cheveux-cbhaaaaFa.asp>), un commentaire lui a été fait par la suite du fait qu'il coranise l'huile et en tire un profit financier dessus, la personne sur le forum lui a donné les preuves suivantes : Le messager d'Allah a d'ailleurs dit : « Lisez le coran mais ne vous nourrissez pas en échange de sa lecture » et Comme cela est rapporté par Ahmad et d'autres d'après Imran Ibn Hussein, le messager d'Allah a aussi dit : « Lisez le Coran et implorez Allah ! Certes Il viendra un temps ou des gens apparaitront, lisant le coran mais demandant en échange de sa lecture [de l'argent ou autre] aux gens ».

Voici la réponse donné par le frère suite à cela :

Salam alaykom

Le hadith que tu as cité plus haut c'est bien que tu me le donne en arabe avec attakhrij et charh

J'ai déjà lu de cheikh bn outhaymin dire que la lecture du coran pour l'adoration ne doit pas avoir un salaire, mais quand on lit pour la médecine c est autre chose et ça mérite al ajr j'ai déjà mis ces sujet la par ici

<http://www.maherr.com/sujets-interessan...-t4948.htm>

si tu veux qu' on offre les traitements fi sabili Allah , je te propose une chose , tu nous ramené l'huile , le miel etc. , et moi je les coranise fi sabili Allah , ou bien tu ouvres un magasin ou je peux acheter des traitements gratuit pour pouvoir ensuite

les donner , je n'ai pas les moyens okhty , et ça arrive des fois qu' on les donne surtout quand on voit que le malade n'a pas beaucoup de moyens je pense que le problème principal c'est l'argent , l'argent l'argent ok ma sœur

que dit tu du hadith du prophète saw qui est dans sahih al jame3 de cheikh al Albani : la meilleur chose qui mérite d'être récompensé c'est le livre d'Allah et croit moi okhty , on ne veut pas s'enrichir de la roqya , ni des malades , sinon j'aurais fait autrement , et je sais très bien de quoi je parle je sais qu' au Maroc ainsi que dans pas mal de pays , la roqya se paye des fois a 1000 et 2000 euro et je suis sûr de ce que je dis. Le prix que le malade paye c'est pour le temps et l'effort fourni par le raqui, n'importe quel effort doit être récompensé, et l'effort du raqui est très dur seul Allah le sait

Moi aussi je te dis ittaqi Allah ittaqi Allah ittaqi Allah fi akhik, car tu dépases tes limites, et si tu cherches vraiment la vérité : lit aussi les avis des savants qui ne sont pas contre les cotisations, etc. Allah al mousstaan.

Ce frère a déjà été conseillé en privé mais il répond toujours que c'est par jalousie que les gens le critiquent. Ce même frère a été conseillé par shaykh Tchalabi avant de revoir ses pratiques, car il pratiquait la roquiya en groupe, il la faisait sur le net via inspeak et pratiquait un prix fixe de 50€ et était déclaré au niveau des administrations françaises. Depuis il a changé certaines choses al hamdoulillah, mais maintenant n'est plus déclaré et le prix est toujours fixe mais de 30€ que la personne soit touchée ou non.

Il fait circuler des vidéos sur lesquelles il prétend appeler les gens à l'Islam comme cette vidéo ci-joint où il parle de la divergence http://www.dailymotion.com/video/xe1ze7..._lifestyle

Que nous conseillez-vous quant à ses pratiques, sont-elles en conformités avec le Qur'an et la Sunnah à la compréhension des Salafu as Salih ?



Réponse de Isma'îl de Belgique 13 Juillet 2010

Forum darwa

<http://www.darwa.com/forum/showthread.php?26825-Mise-en-garde-contre-le-forum-de-rouqya-Maherr.com>

Salam alaykoum,

Je vous joins le message de mise en garde d'un frère concernant les pratiques:

BismiLlah a_Rahmâni a_Rahîm

La Louange est à Allah Le Très Haut qui Dit dans Son Noble Livre :

والمؤمنون والمؤمنات بعضهم أولياء بعض يأمرون بالمعروف وينهون عن المنكر ويقيمون الصلاة
ويؤتون الزكاة ويطيعون الله ورسوله أولئك سيرحمهم الله إن الله عزيز حكيم

Traduction rapprochée du sens :

Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakat et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage. (Sourate 9 ; verset 71)

Et qui Dit

.... إنني لك من الناصحين

Traduction rapprochée du sens :

C'est le conseil que je te donne». (Sourate 28 ; verset 20) Al Qur'an

Et qui Dit

.....وأنا لكم ناصح أمين

Traduction rapprochée du sens :

...et je suis pour vous un conseiller digne de confiance. (Sourate 7 ; verset 68)

Et que Sa Prière et Sa Paix soient sur Son Messenger qui a dit :

الدين النصيحة (ثلاثا) , قلنا لمن ؟ قال الله و لكتابه و لرسوله و لأئمة المسلمين و عامتهم

Traduction :

La religion, c'est la sincérité (trois fois) .nous demandâmes : Envers qui ? », Il répondit : « Envers Allah, envers Son Livre, envers Son Envoyé, envers les chefs des musulmans, et le commun du peuple parmi eux

(Réf : Sahîh Mouslim, n° du hadîth/55)

Cet email pour vous mettre en garde chers frères de ce forum :

<http://www.maherr.com/forum.htm>

Qui va à l'encontre de la Sounnah de notre Prophète aleyhi salat wa salam pour plusieurs raisons

- ✓ **1ere** : Le fait de Faire de la pratique de la Rouqiya sa profession, c'est à dire son métier avec lequel il gagne sa vie.

En effet le frère gère cette affaire exactement comme une entreprise (Assistants, secrétaire, e-Marketing (En utilisant des Supports tel que son site internet, des forums, dailymotion, Inspeak, boutique en ligne etc

- ✓ **2eme** : Le fait de fixer des Prix fixes 50e La consultation (Bien qu'une Réduction soit possible si la personne est par exemple non-Imposable et démontre preuve à l'appui qu'elle n'a pas suffisamment de revenue)

Sachant que pour obtenir un rendez-vous certaines personnes attendent de nombreuses semaines tellement son agenda est complet, en rajoutant avec cela les traitements que le frère vend de L'huile sur laquelle il a lu le coran, du Miel sur lequel il a lu le coran, de l'eau coranisée, cd de Roqya... le patient peut dépenser une centaine d'euros pour une consultation

- ✓ **3eme** : Le fait de faire du commerce en vendant de l'eau ou de l'huile Coranisée.

Sachant également que de nombreux clients achètent des traitements complets (Miel coranisé, Haba sawda coranisé, Huile coranisé..) sur place ou sur sa boutique en ligne à environs 30 E le traitement

- ✓ **4eme** : Le fait de pratiquer la Roqya collectif (cad à un ensemble de malades rassemblée dans un même lieu et les soigner en même temps).

Aucun Parmi nos pieux anciens n'a pratiqué la Rouqya de la sorte

- ✓ **5eme** : La pratique de la Roqya à distance via le net (Inspeak..), d'après ce que j'ai pu comprendre, les malades se regroupent dans un Salon ouvert sur inspeak, le frère prend le micro et leur fait rouqya

Toutes ces pratiques que ce frère entreprend vont en contradiction avec la sunnah du Prophète aleyhi salat wa salam

Notre frère comme cela est indiqué sur son site et son forum, affirme soigner qu'avec le Qur'an et la Sunnah, déclare suivre la voie des pieux prédécesseurs et que sa pratique de la Rouqya ne repose que sur la compréhension des pieux anciens mais ce qu'il fait contredit toutes ces paroles

Il s'agit de pratiques dénoncées par les savants et que nos pieux prédécesseurs n'ont pas accompli et qui peuvent être la porte ouverte à un grand mal

Voyons dès à présent les paroles des Savants de l'Islam à ces pratiques qu'ils (les savants) citent comme escroquerie, vole, tromperie

Les gens de science ont constaté que généralement celui qui prétend soigner uniquement qu'avec le Coran et la Sunnah mais qui fait de la pratique de la Rouqya son travail avec lequel il gagne sa vie, finit hélas avec le temps par s'éloigner des règles de la Roqya et par commettre des pratiques Innovées (comme on peut le voir ici en France avec cette personne). Pour notamment fermer la porte à cela, ils voient interdiction de faire de La rouqya sa profession

Toutes ces choses que nous venons de mentionner sont considérés par nos savants comme étant des pratiques innovées et contre lesquelles ils ont sévèrement mis en garde. C'est la raison pour laquelle Je me permets modestement de conseiller notre frère à revenir aux savants et de les interroger sur les points que nous avons soulevés.

Des gens de science, comme Le Sheikh Souhaymi ainsi que le Sheikh Fawzan expliquent que le Musulman ne doit pas se rendre chez celui qui a fait de la Rouqya son commerce (même si ce Raqui prétend soigner qu'avec le coran et la Sunna) car c'est une chose que le prophète, ses compagnons, les salafs et les grands savants de l'Islam n'ont pas fait, d'ailleurs vous ne verrez aucun de nos savants faire de la pratique de la rouqya un commerce , de plus agir ainsi est une porte ouverte à beaucoup de mal

Egalement, ce frère se donne des responsabilités que ni Allah et ni Son Prophète lui ont donné en voulant soigner TOUS LES FRERES ET SOEURS, il se peut évidemment que d'autre personne soit meilleur et plus pieuse que lui et les gens seront privés de tels personnes par sa cause

Cette façon d'agir est généralement utilisée par les escrocs et autres charlatans avides d'argent dont le nombre augmente chaque jour. Ces voleurs sans scrupules qui voient dans la pratique de la roqiya un moyen de gagner beaucoup beaucoup d'argent car beaucoup de nos

frères et sœurs sont malades malheureusement et qui se soucient peu de la détresse et la souffrance des gens

Je conseille mes frères et sœurs de délaisser ce forum et cette personne et de revenir à la Sunnah et de demander conseils aux Savants car quiconque les délaisse va certes goûter à l'ignorance et aux ignorants

Je conseille également à ce sujet d'écouter le cours du Sheikh Salah Al Fawzan dans lequel il reprend ce que j'ai de cité plus haut et dénonce **les Raqui Commerçants**

http://www.islamway.com/?iw_s=Lesson...esson_id=45163

Et voici deux autres cours du Sheikh As-Souhaymi, dans lequel il mentionne lui aussi ce que nous avons cité plus haut

Et Sheikh cite de telles personnes comme charlatan, voleur et trompeur

<http://gate.gph.gov.sa/index.cfm?do=...owseby=speaker>

<http://gate.gph.gov.sa/index.cfm?do=...owseby=speaker>

Voici deux Fatawas de Sheikh Salah Al Fawzan et Sheikh Salah Al Sheikh faisant partis des Grands Savants Contemporains

Sujet de la Fatwa : Faire de la Rouqya, un métier et s'y consacrer totalement

Question : Les contradictions des Raqui (Gens faisant la Rouqya)

Réponse du Sheikh Saalah Al Sheikh (Savant et Ministre des Affaires religieuses en Arabie Saoudite):

En ce qui concerne les contradictions des Raqui, La première et la plus grave, ,c'est qu'ils fassent de la lecture et de la Rouqya ,**un métier et qu'ils s'y consacrent totalement** , et il est connu que les gens ont besoin de Rouqya , et de s'y consacrer n'était pas de l'usage des Compagnons à son temps _`alayhi salâtou wa sallem_ alors qu'il s'y trouvaient des Raqui parmi eux , ce n'était ni de l'usage des Compagnons ni des Tâbi3înes , mais cela est apparu dans les derniers temps

(Réf : La Rouqya et ses règles : Face B)

Site du Sheikh Saalah Al Sheikh

أولها وأعظمها أن يتخذ القراءة والرقية حرفة يتفرّغ لها تفرّغا كاملا، والمعلوم أن الناس بحاجة إلى الرقية، والتفرغ لها لم يكن من هدي الصحابة في عهده عَلَيْهِ الصَّلَاةُ والسَّلَامُ مع أن فيهم راقين، ولم يكن من هدي الصحابة ولا التابعين وإنما نشأ في عصر متأخرة

من شريطه (الرقى وأحكامها / الوجه ب) الشيخ صالح آل الشيخ

Question : Peut-on ouvrir des centres ou cabinets de Rouqya

Réponse du Sheikh Saalah Al Fawzan :

Ceci n'est pas permis, car c'est ouvrir une porte à la fitnah et (ouvrir) une porte à la ruse des escrocs, et ceci **n'était pas la pratique des Salafs** le fait d'ouvrir des appartements ou locaux pour la lecture et l'élargissement de cela entraîne un mal et va y rentrer celui qui ne maîtrise pas, car les gens courent derrière l'avidité et veulent attirer les gens vers eux, et même s'il fait des choses interdites, qui va rassurer les gens ? Et il ne faut pas dire, cet homme est pieux, car la personne sera tentée - on demande protection à Allah - et même s'il est pieux ! Et d'ouvrir cette porte n'est pas autorisé, (bien au contraire) il faut obligatoirement la fermer ! ...

Site officiel du Sheikh Saalah Al Fawzan

سئل الشيخ الدكتور صالح فوزان الفوزان في محاضرة له عن فتح عيادات خاصة للقراءة، فأجاب-حفظه الله -ونفعنا بعلمه قال : هذا لا يجوز، لأنه يفتح باب للفتنة، وباب لاحتيال المحتالين، وما كان هذا من عمل السلف ان يفتحوا دورا او محلات للقراءة. و ان التوسع في هذا يحدث شرا، و يدخل فيه من لا يحسنه، لان الناس يجرون وراء الطمع، و يحبون جلب الناس اليهم، ولو بعمل اشياء محرمة ومن يامن الناس ؟ ولا يقال هذا رجل صالح، لان الانسان يفتن-والعياذ بالله- ولو كان صالح، ففتح هذا الباب لا يجوز ويجب اغلاق

Source : <http://nur.al.quran.online.fr/index....nses&Itemid=34>

A PROPAGER ... LE PROPHETE ALEYHI SALAT WA SALAM A DIT DANS UN HADITH AUTHENTIQUE : CELUI QUI APPEL AU BIEN ET COMME CELUI QUI LE FAIT

إن أريد إلا الإصلاح ما استطعت وما توفيقي إلا بالله عليه توكلت وإليه أنيب

Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant
(Sourate 11 ; verset 88)

Et pour finir je demande à Allah Ta3âlâ qui nous assiste pour transmettre à nos frères et sœurs fi Llahi , le bien , la vérité et la Religion authentique , conformément au Livre d'Allah Ta3âlâ et à la Sunna de Son Messenger _salla Llahou 3alayhi wa sallem_ et au sentier de Ses Compagnons _radhiya Allahou 3anhoum_ et de tous ceux qui les ont suivis dans la science et la droiture , et qu'Il _Ta3âlâ_ nous assiste aussi pour protéger la religion de nos frères et sœurs de beaucoup de feinte , tromperie et ignorance de plusieurs forums en repoussant leur mal avec la science authentique et véridique

Pour vos questions concernant l'article, les envoyer à partir du site nuralquran qui est en relation avec les Savants d'Arabie Saoudite

<http://nur.al.quran.online.fr/index....&id=1&Itemid=2>

Fin du message du frère.

Sinon concernant la parole du frère "*voulant soigner TOUS LES FRERES ET SOEURS,*" Je ne sais pas si c'est vraiment la volonté du frère du forum en question et Allahou 'alem (il se peut aussi que le frère a vu cela sur son forum) si je dis cela c'est juste par égard du frère et non pas pour défendre ses pratiques.

Qu'Allah récompense notre frère qui nous a mis en garde contre ce forum.



Réponse de Farid el Mekki

20 Juillet 2010

Sur son forum

<http://alathary006.free.fr/forum1/viewtopic.php?f=13&t=667&sid=f1f78d0977f2d86fd659d25d52b06b3a>

Bismi Llahi a_Rahmâni a_Rahîm

Wa 3alaykoumâ as_Salâmou wa Rahmatou Allah

- 1) Bâraka Allahou fika Akhânâ Âdil pour le message que tu as transférer à tes frères et sœurs, concernant ce sujet de rouqya et râquî....
- 2) J'avais répondu à cette question concernant le même site et la même personne "râquî (Mâhir qu'Allah le réforme), tout en supprimant le lien de son site pour ne pas lui envoyer des clients(tes) !, et voici l'article:

[http://alathary006.free.fr/forum1/viewt ... 74e1c#p196](http://alathary006.free.fr/forum1/viewt...74e1c#p196)

- 3) J'aurai préféré et aimer aussi que notre frère qui a écrit ce message au site da3wa (da'wa) soit plus aimable et plus droit lorsqu'il ramène les traductions des fatâwâs de nos savants (qu'Allah les récompense) en mentionnant que le traducteur est Farid el mekki!!! , et si tu veux certifier ceci mon frère Âdil tu n'auras qu'à comparais entre ses traductions qu'il a posté et entre mon message du lien plus haut incha Allah...!

Etant donné qu'il envoie les frères et sœurs (à travers son message) vers des liens de références et d'autres liens en rapport à ce sujet , pourquoi donc ne pas avoir envoyer vers celui dans lequel il a pris les traductions des fatâwâs, qui est le nôtre , ou au moins citer le nom du traducteur.... ???!!!

Mais malgré ça, je lui pardonne et demande à Allah Le très Haut de le réformer et de le guider vers la droiture et la sincérité dans la da3wa et lors de la propagation de la science à ses frères et sœurs...

Wa bi Llahi at_Tawfîqu....



L'article dont parle Farid el Mekki dans sa réponse

Sur son forum

<http://alathary006.free.fr/forum1/viewtopic.php?f=13&t=65&p=196&hilit=roquiya&sid=e6f8b87fb2f54116a3ad03506d474e1c#p196>

Question sœur :

"Salem 3aleyki warahmatoulilahi wa barakatouh oukhti,

Masha Allah le forum "Salafiya en langue française" est un très bon forum Allahi berek

Qu'Allah récompense de la meilleure des façons ceux qui y ont contribué et contribuent et contribueront à ce site!!!

Voilà j'aurais une question à vous faire parvenir inchaAllah en espérant une réponse inchaAllah.

Ma question est la suivante voilà un frère(Imam) en Région Parisienne je ne sais pas si je peux décliner son nom.

Il fait Rouqiya plusieurs fois par semaine, des jours spécifiques ont été attribué spécifiquement aux femmes et aux hommes.

La Rouqiya se fait en groupe, et vu que c'est en groupe les femmes n'ont alors plus besoin d'une présence de mahrams puisque il n'y a pas de tête à tête.

Ayant déjà assisté à une de ses séance je peux vous expliquer étape par étape le procédé inchaAllah:

Avant de commencer la récitation du Qur'an il nous dit déjà qu'il ne guérit pas qu'il n'a aucun pouvoir qu'il fait juste le sabeb et que la Guérison vient d'Allah le Tout Puissant. Il nous recommande pendant deux heures (durée de la Rouqiya) d'inspirer et d'expirer et tout en inspirant de dire Bismillahi (Rahmani Rahim), son assistante nous remets des feuilles de dhikr que nous devons poser sur nos cuisses et sur notre poitrine.

Il récite le Qur'an à l'aide de son micro dans une pièce et à certains versets il insiste afin de réveiller tout djinns/shaytan et certaines réactions sont spectaculaires soubhanAllah.

Une fois la rouqiya achevée il nous dit que si vous avez senti telle chose et telle chose c'est sûrement du au shirh, mess, possession etc...

Il se met à la sortie afin que nous lui disons ce que nous avons ressenti (chacune son tour bien évidemment) et nous prescrit un traitement à faire.

Ma question est la suivante la rouqiya en groupe nécessite un paiement elle est de 20 euros par personne.

A-t-il le droit de demander une somme d'argent à chaque personne sans pour autant qu'elle soit déjà guérit?

Une sœur a déjà posé cette question à Cheikh Tchalabi hafidhoulillah il lui a répondu que ce n'était qu'une bid3a (innovation) de le faire en groupe et du business pour la demande d'argent.

Le frère mashaAllah ne lit que le Qur'an pas d'invocations bizarres non il se tient qu'à la Noble parole d'Allah azawajel.

Donc faire Rouqiya en groupe est-il légiféré ? Et la demande d'argent est-elle permise?

BarakaAllahoufik

Wa salem 3aleykoum wa rahmatoulillahi wa barakatouh

Réponse de Farid el Mekki :

Bismi Llahi a_Rahmâni a_Rahîm

Wa 3alaykoumou as_Salâmou wa Rahmatou Allahi wa barakâtouhou

(Désolé pour le retard....)

Je vais profiter incha Allah pour répondre aussi au post suivant concernant à peu près le même sujet..:

<http://alathary006.free.fr/forum1/viewtopic.php?f=11&t=51&sid=7ff52408bf297642006307782a403f2e>

Sachez frères et sœurs fi Llahi que la plupart des frères qui se sont spécialisés dans le domaine de Rouquiya sont des ignorants dans le domaine de la science du Dîne et de la Sunna Sahîha... wa Llahou el Moustâ3âne...!!!

Et je vais vous prouver ceci incha Allah :

A titre d'exemple, dans le lien que notre frère Ahmed de Poissy a posté dans lequel se trouve un site spécial Rouquiya, on y trouve écrit :

La Rouqya Shar'iyah selon le Coran et la Sunna....

Celui qui lit cela , va comprendre que la Rouquiya que ce frère fait , est fondée sur les arguments du Coran et de la Sunna , alors que si tu vas regarder de plus près son site et ses vidéos où il nous montre la manière de faire la Rouquiya , tu le trouves Moukhâlif (en contradiction) avec le Coran et la Sunna dans ses Rouqya...!!!

Est-ce que les invocations qu'il dit à voix haute avec son micro, sont des invocations que le Messenger_salla Llahou 3alayhi wa sallem_ et ses Compagnons_Radhiya Allahou "anhoum_ disaient et faisaient dans leurs Rouqya...???!!!!

L'appel à la prière qu'il fait pendant sa Rouqya, est-ce que ceci était la Rouqya du Messenger_salla Llahou 3alayhi wa sallem_ et ses Compagnons_ Radhiya Allahou 3anhoum_ ???!!!! Connaissez-vous un seul hadith sahih où ils faisaient l'appel à la prière dans leurs Rouqya...???!!!! Oui, en effet, dans Sahih Mouslim le Messenger d'Allah_salla Llahou 3alayhi wa sallem_ a dit :

إن الشيطان إذا سمع النداء بالصلاة حتى يكون مكان الروحاء

Traduction :

Lorsque le Satan entend l'appel à la prière (il s'éloigne) jusqu'à ce qu'il soit à Rawhâ (c'est un endroit distant de 100 km de Médina.)

Et Il a dit aussi_salla Llahou 3alayhi wa sallem_ dans Sahih el Boukhâry wa Mouslim :

إذا نُودي بالصلاة أدبر الشيطان وله ضراط حتى لا يسمع التأذي

Traduction :

Lorsqu'on appelle à la prière le Satan s'enfuit en se bouchant (les oreilles) pour ne pas entendre l'appel à la prière....

Seulement celui qui a dit ces hadiths, qui est le Mesager_salla Llahou 3alayhi wa sallem_ et ceux qui l'ont entendu directement et ensuite compris, qui sont les Compagnons_RadhiyaAllahou 3anhoum_ ne les ont pas appliqués dans la Roqya comme le font ces frères ...!!!

Et voilà vers quoi nos Savants nous appellent lorsqu'ils disent : suivre le Coran et la Sunna selon la compréhension et la pratique des pieux prédécesseurs....

Et l'eau coranisée c'est selon la Sunna ???!!! Oui c'est vrai, il y a hadîth, mais c'est le seul et de plus il est faible (dha'îf), Cheikh el Albânî Rahimahou Allah l'a cité dans dha3îf Sunnan Abi Dâwôud, n° du hadîth / 836 ...

Donc d'appliquer cela en se basant sur une fatwâ qui est fondée sur ce hadîth Dha3îf ce n'est plus une Roqya selon le Coran et la Sunna...!!!

Voici une fatwâ de l'Imâm Cheikh Rabî3_ Hafidhahou Allah_ :

سؤال: ما حكم قراءة القرآن في الماء ؟ ال

الجواب: لا ينبغي، وإن قاله بعض العلماء؛ لا يوجد دليل عليه. الرسول -صلى الله عليه وسلم- ما فعل هذا، والصحابة ما فعلوا. بارك الله فيكم. وهؤلاء

الذين يُجيزون الكتابة وبعض الأشياء والغسل ومثل هذه الحاجات ما عندهم أدلة، وهم علمونا أننا لا نقبل مسألة إلا بالدليل، فكلُّ يؤخذ من قوله ويُرد

إلا رسول الله -عليه الصلاة والسلام

Traduction :

Question : Quel est le jugement sur le fait de lire le Coran dans l'eau ?

Réponse :

Il ne faut pas (le faire), même si certains Savants le permettent, (car) il n'y a pas de preuves, le Messenger _salla Llahou 3alayhi wa sallem_ n'a pas fait ceci ; et les Compagnons ne l'ont pas fait (non plus) bâraka Allahou fikoum ! Et ceux qui permettent d'écrire, et (permettent) certaines choses (pour la roquiya), et le lavage ... et ce genre de choses n'ont pas de preuves ! Et ce sont eux (les Savants) qui nous ont appris à ne pas accepter un sujet sauf avec la preuve, on prend ou on rejette de toute personne sauf du Messenger d'Allah _salla Llahou 3alayhi_.

(La réf : http://www.rabee.net/show_book.aspx?pid=5&bid=168&gid=0)

Dans quel hadîth sahîh le Messenger _salla Llahou 3alayhi wa sallem _ et Ses Compagnons _Radhiya Allahou 3anhom_ faisaient boire de l'huile aux malades touchés par le sihr ou djinn...??? Donc là on s'aperçoit que la Rouqya n'est plus selon le Coran et la Sunna !!!

Il y a autre chose à signaler incha Allah :

Beaucoup d'entre ceux qui font la Roqya n'ont pas compris le hadîth sahîh suivant :

لا بأس بالرقى ما لم تكن شركا

Traduction :

Il n'y a pas de mal dans la Roqya tant que ce n'est pas du polythéisme.

Ils se servent de ce hadîth pour employer plusieurs et différentes façons pour faire la Roqya !!! Alors que celui qui lit tout d'abord le début du hadîth et ensuite comprend la signification du mot Roqya en Arabe va saisir l'erreur de ces-derniers !

Le hadîth entièrement :

كنا نرقى في الجاهلية، فقلنا يا رسول الله كيف ترى في ذلك؟ فقال: اعرضوا علي رقاكم، لا بأس في الرقى ما لم يكن فيه شرك

Traduction :

On faisait la Roqya à l'époque d'avant l'Islam, donc on a dit ; ô Messenger d'Allah qu'en penses-tu de ceci ? Il dit : exposez-moi vos Roqya, il n'y a pas de mal dans la Roqya qu'il n'y a pas de polythéisme... (Sahîh Mouslim)

Que veut dire Roqya ? :

La Roqya en Arabe signifie lecture des invocations au malade...

L'Imâm Cheikh el Albânî _Rahimahou Allah _ a dit :

رقى " هي ما يقرأ من الدعاء لطلب الشفاء من القرآن ، ومما صح من السنة "

Traduction :

La Roqya c'est ce qu'on lit comme invocation du Coran et de la Sunna authentique pour obtenir la guérison ... (réf : livre Dha3îf Sunnan Abî Dâwôud, page / 231 ,232)

L'Imâm Cheikh el Islâm Ibn Taymiyya _Rahimahou Allah _ a dit :

الرقى بمعنى التعويذ ، والاسترقاء طلب الرقية ، وهو من أنواع الدعاء

Traduction :

La Roqya signifie la demande de la protection (d'Allah) , et l'istirqâ (signifie) demander la Roqya , et elle (Roqya) est une sorte d'invocation .. (réf : madjmôu" el Fatâwâ , v/1 , page /172)

On sait maintenant que la Roqya veut dire ; la lecture des invocations sur la malade pour obtenir la guérison bi Idhni Llah....

Et le hadîth de sahih Mouslim que j'ai cité plus haut prouve clairement cette signification, car Il _salla Llahou 3alayhi wa sallem _leur dit : **exposez-moi vos Roqya ...** c'est-à-dire : exposez-moi vos lectures d'invocations.

Donc ce que le Prophète_salla Llahou "alayhi wa sallem_ a autorisé et approuvé à Ses compagnons_Radhiya Allahou 3anhom_ et à toute Sa communauté , dans ce hadîth , qu'ils prononcent dans leur Roqya des invocations permises tant qu'elles ne contiennent pas des paroles de polythéisme , même si les invocations ne sont pas mentionnées dans le Coran et la Sunna ..

Mais les pratiques que beaucoup de Râqi font , comme ceux qui frappent , entrent dans un grand discours avec le djinn , donne de l'eau coranisée pour boire ou pour faire les grandes ablutions avec , l'huile etc. ,etc. ... pour toutes ces sortes de Roqya il leur faut présenter un dalil authentique car le hadîth précédent ne les concerne pas du tout....!!!

Voici une fatwâ de l'Imâm Cheikh Rabî3 _Hafdhahou Allah_ :

السؤال: ما معنى هذا الحديث: " لا بأس بالرقى ما لم تكن شركاً " ؟
الجواب: نعم، لا بأس بالرقى ما لم تكن شركاً. الرقية بالطيب في الفرج والدبر ليس منها، يعني: تدعو الله عز وجل، تقرأ آية أو حديثاً أو دعاءً؛ فهذا جائز في الشرع. بعضهم يرقى بالسكر ! يرقى بكلمات فيها شرك ! يرقى بكلمات أعجمية تحتل الباطل والشرك! الرقية تكون باللغة العربية، والتقي الصالح ما يتجاوز كلام الله وكلام الرسول، لكن إذا توسع وزاد دعاءً من عنده جائز ؛ لا بأس؛ مثل دعاء الرسول -عليه الصلاة والسلام-: "بسم الله، ربَّ الناسِ ! أذهبِ البأسَ، واشفِ أنتَ الشافي، لا شفاءَ إلا شفاؤك، شفاءً لا يُغادرُ سقماً"، أو يرقى نفسه فيقول: بسم الله، بسم الله، بسم الله، أعوذ بعزة الله وقدرته من شر ما أجد وأحاذر (سبع مرات)، وبسم الله (ثلاث مرات). هذا يعني: عثمان ابن أبي العاص الثقفي كان يشكو مرضاً، فقال الرسول: ضع يدك على الموضع الذي يؤلمك، واقرأ: قل: بسم الله -ثلاث مرات-، وقل: أعوذ بعزة الله وقدرته من شرِّ ما -أجد وأحاذر -سبع مراتٍ فقالها؛ فبرأ وشفى. أفضل شي كلام الله، ثم كلام الرسول؛ فاخترِ الأفضل

Traduction :

Question :

Quelle est l'explication de ce hadîth : il n'y a pas de mal dans la Roqya tant que ce n'est pas du polythéisme ?

Réponse :

Oui, il n'y a pas de mal dans la Roqya tant que ce n'est pas du polythéisme, (déjà) la Roqya (en mettant) du parfum dans le sexe et l'anus n'en fait pas partie (de la Roqya) ! Donc , cela veut

dire (la Roqya) : tu invoques Allah 3Azza wa Jalla , tu lis un verset , un hadîth ou une invocation , ceci est autorisé dans la Loi (Islamique) , certains font la Roqya avec le sihr (sorcellerie) ! Ils font la Roqya avec des paroles contenant du polythéisme ! Ils font la Roqya avec des paroles étrangères (non Arabe) qui peuvent contenir le faux et le polythéisme ! La Roqya doit être en langue Arabe ! et le pieux vertueux ne va pas au-delà des paroles d'Allah et des paroles du Messenger , mais s'il veut élargir et rajouter une invocation de sa part c'est autorisé , il n'y a pas de mal , comme les invocation du Messenger _ que la prière et la paix soient sur Lui_ : "Au nom d'Allah , Seigneur des hommes dissipe le mal , guéris , c'est Toi le guérisseur , il n'y a pas d'autre guérison si ce n'est la Tienne , (qui est)une guérison qui ne laisse aucune maladie" ou il se fait Roqya à lui-même en disant : "Au nom d'Allah , Au nom d'Allah , Au nom d'Allah , je me mets sous la protection de la Puissance d'Allah et de Son pouvoir contre le mal que je ressens et que je cherche à éloigner [sept fois]." et Au nom d'Allah (trois fois), cela veut dire , Outhmân Ibn Abî el 3Ass e_Thaqafî il se plaignait d'une maladie , le Messenger a dit : pose ta main sur l'endroit qui te fait mal et lis en disant : Au nom d'Allah (trois fois) et dis je me mets sous la protection de la puissance d'Allah et de Son pouvoir contre le mal que je ressens et que je cherche à éloigner [sept fois]." il l'a donc dit , et il a été guéri , la meilleure chose , ce sont les paroles d'Allah ensuite les paroles du Messenger , donc choisi ce qui est meilleur ...

(Réf : http://www.rabee.net/show_book.aspx?pid=5&bid=168&gid=0)

Les Savants ont cité 3 sortes de Roqya :

1. Roqya Shar3iya (légale)

Toute Roqya que le Messenger _salla Llahou 3alayhi wa sallem_ a faite ou a permis de faire.

2. Roqya bid3iya (innovée)

Toute Roqya que le Messenger_salla Llahou 3alayhi wa sallem_ et ses Compagnons n'ont pas faite, et qu'Il _salla Llahou 3alayhi wa sallem_n'a pas agréée...

3. Roqya chirkiya (polythéiste)

Toute Roqya qui est pratiquée avec du petit chirk ou grand....

Les Savants _ comme Ibn Hajar, Ibn el Qayyim et a_Souyôuty Rahimahoum Allah_ ont cité que tous les gens de la science étaient d'accord sur le fait que la Roqya doit être fondée sur 3 conditions pour qu'elle soit valide et légale ...:

1. Elle ne doit pas contenir de chirk (polythéisme) et des choses interdites (mouharram)
2. Elle doit être en Arabe ou une autre (langue) compréhensible.

3. Ne pas avoir la conviction qu'elle influence en elle-même, mais par contre c'est avec la volonté d'Allah et Sa permission.

Est-ce que la façon suivante, que la sœur nous rapporte est une Roqya conforme à l'Islâm, ou que le Messager_salla Llahou 3alayhi wa sallem_ et Ses Compagnons_Radhiya Allahou 3anhoum_ ont appliquée :

Citation :

...recommande pendant deux heures (durée de la Rouqiya) d'inspirer et d'expirer et tout en inspirant de dire Bismillahi (Rahmani Rahim), son assistante nous remets des feuilles de dhikr que nous devons poser sur nos cuisses et sur notre poitrine....
????!!

Où ce Râqi (le frère qui fait la Roqya) a-t-il trouvé, dans le Coran ou la Sunna ou dans la pratique des pieux prédécesseurs et tous ceux qui les ont suivis, qu'ils faisaient cela ???
Inspirer et expirer...!!!Poser des feuilles de dhikr sur les cuisses et les poitrines ...!!!

Et ceci aussi :

Citation :

...La Rouqiya se fait en groupe, et vu que c'est en groupe les femmes...

Regardez ce que dit l'Imâm Cheikh Ibn Bâz_Rahimahou Allah_ sur cette façon de faire :

وأما قراءته إذا جمع المرضى هذا لا نجد له أصلاً ، إذا كان مريضاً يقرأ وينفث على محل المرض هذه هي القراءة
.. الصحيحة ، وإذا كان اثنين أو

جميعاً ينفث على هذا وعلى هذا وعلى محل المرض فلا بأس لذلك

Traduction :

... et par contre qu'il lise (la Roqya) en regroupant les malades , ceci n'a pas d'origine (dans la Religion) , s'il y a un (seul) malade , il lit et souffle sur l'endroit de la maladie , voici la lecture (Roqya) authentique , et si (les malades) sont deux ou un groupe , il souffle (après avoir récité une invocation) sur celui-là et sur celui-là à l'endroit de la maladie , il n'y a pas de mal à cela....

(fin de citation) .

(Réf : <http://chifaa.roo7.biz/montada-f3/topic-t65.htm>)

Remarque :

La parole de Cheikh Ibn Bâz_Rahimahou Allah_ : ...ceci n'a pas d'origine ; veut dire que cette façon de faire la Roqya n'a pas de dalil ni dans le Coran et ni dans la Sunna... c'est-à-dire : une innovation...!!!

Et pour les paroles suivantes faisant partie de la question de la sœur :

Citation :

...et vu que c'est en groupe les femmes n'ont alors plus besoin d'une présence de mahrams puisque il n'y a pas de tête à tête.

Voici une fatwâ des Grands Savants de la Sunna sur une question qui concerne le fait qu'un homme enseigne à un groupe de femmes toutes couvertes (même le visage) dans une salle (je ne traduis que la réponse incha Allah) :

وبعد دراسة اللجنة للاستفتاء، أجابت بأنه لا يجوز للرجل تدريس البنات مباشرة، لما في ذلك من الخطر العظيم
اللجنة الدائمة للبحوث العلمية . وبالله التوفيق، وصلى الله على نبينا محمد وعلى آله وصحبه وسلم. والعواقب الوخيمة
(الفتوى رقم 13947 عبد العزيز بن عبد الله بن باز عبد الرزاق عفيفي عبد الله بن غديان. والإفتاء

Traduction :

Et après étude du comité de l'Ifta , il a répondu qu'il n'était pas permis à l'homme d'enseigner aux filles directement car il y a en cela un grand danger et des conséquences désastreuses .

Et c'est d'Allah que provient la réussite, et qu'Allah fasse prière et paix sur notre Prophète Mohammed, Sa Famille et Ses Compagnons.

Comité Permanent des Recherches Scientifiques et de l'Ifta.

Abdou Allahi Ibn Ghoudayân

Abdou Razzâq 3Afîfî

Abdoul Azîz Ibn Abdi Llahi Ibn Bâz

(Réf : livre Fatâwâ Lladjnah Dâïmah, v/12, page /149, n° de la fatwâ / 13047)

Remarque : Cette fatwâ ou réponse de ces Grands Savants généralise toute situation où l'homme se trouve en face des femmes sans séparation tels un rideau, un mur etc., que ce soit pour l'enseignement, la Roqya ou la da3wa....!!!

Et pour les paroles suivantes faisant partie de la question de la sœur :

Citation :

Ma question est la suivante la rouqiya en groupe nécessite un paiement elle est de 20 euros par personne. A-t-il le droit de demander une somme d'argent à chaque personne sans pour autant qu'elle soit déjà guérie

Une sœur a déjà posé cette question à Cheikh Tchalabi hafidhoulillah il lui a répondu que ce n'était qu'une bid3a (innovation) de le faire en groupe et du business pour la demande d'argent....

Premièrement, à savoir que dans ce forum _incha Allah_ pour les réponses aux questions, on se base sur les arguments du Coran, de la Sunna authentique et ensuite des paroles et fatâwâs des Grands Savants _qu'Allah fasse miséricorde sur les morts et les vivants d'entre eux _ et non pas des étudiants avec tout le respect qu'on leur doit incha Allah !

Deuxièmement, de prendre de l'argent ou autre rémunération pour la Roqya c'est autorisé char3an (légalement) mais avec une condition ...!

La preuve qui montre que c'est autorisé , c'est le hadîth rapporté par l'Imâm el Boukhâry et l'Imâm Mouslim _Rahimahoumâ Allah_ D'après Abî Sa3îd El Khoudrî _Radhiya Allahou 3anhou_ sur certains Compagnons _ Radhiya Allahou 3anhoum_ qui ont pris une récompense pour la Roqya qu'ils ont faite à un chef de tribu , et que le Prophète _salla Llahou 3alayhi wa sallem_ a approuvée... ..

Et pour la condition de prendre de l'argent ou autre chose en échange de la Roqya, est que le malade a obtenu _bi Idhni Llah_ la guérison, et la preuve de cela se trouve dans le hadîth lui-même, car les Compagnons Radhiya Allahou 3anhoum n'ont pris cette récompense qu'une fois le malade guéri bi Idhni Llahi..!!!

Et voici la Fatwâ de l'Imâm Cheikh Rabî3_Hafidhahou Allah_ concernant cela :

الآن الراقون يأخذون الأجور والأموال من الناس -وإن لم يستفيدوا منهم-!! وجواز أخذ الأجر على الرقية مشروط بشفاء هذا المريض؛ كما في هذا

.الحديث: في الوقت نفسه كأنما نشط من عقال! فأخذوا القطيع، ولو كان ما شفي؛ ما أخذوا القطيع

فالآن يلهف الراقي بالأموال ويذهب المريض بمرضه والمصاب بمصيبته، ولا يستفيد وماله منهوب، فتكون هذه الأموال التي يأخذها حراماً! بارك الله

فيك

Traduction :

..Actuellement ceux qui font la Roqya ils prennent des gens (à qui ils font Roqya) de l'argent et des rémunérations, sans même que (ces gens) profitent d'eux (de leur Roqya) !! L'autorisation de prendre un salaire pour la Roqya est conditionné par la guérison du malade ; comme il est (mentionné) dans ce hadîth : à ce moment-là (au moment de la Roqya).....

Cheikh Sâlih Alou Cheikh_Hafidhahou Allah_ a dit :

: أما مخالفات الرّاقين

أولها وأعظمها أن يتخذ القراءة والرقية حرفة يتفرغ لها تفرغاً كاملاً، والمعلوم أن الناس بحاجة إلى الرقية، والتفرغ لها لم يكن من هدي الصحابة في

عهده عَلَيْهِ الصَّلَاةُ والسَّلَامُ مع أن فيهم راقين، ولم يكن من هدي الصحابة ولا التابعين، وإنما نشأ في عصر متأخرة،

(من شريطه (الرقى وأحكامها / الوجه ب)

Traduction :

En ce qui concerne les contradictions des Râquî :

La première et la plus grave, ,c'est qu'ils fassent de la lecture et de la Roquia ,un métier et qu'ils s'y consacrent totalement , et il est connu que les gens ont besoin de Roquia , mais de s'y consacrer n'était pas de l'usage des Compagnons à Son temps _3alayhi salâtou wa sallem_ alors qu'il s'y trouvaient des Raqui parmi eux , ce n'était ni de l'usage des Compagnons ni des Tâbi3înes , mais cela est apparu dans les derniers temps

(Réf : k7/ les Roqya et ses règles, face/b)

Et pour finir incha Allah voici des fatâwâs de Grands Savants qui concernent ceux qui ouvrent des centres ou cabinets de Roqya ... :

La Fatwâ de l'Imâm Cheikh Sâlih el Fawzâne_Hafidhahou Allah_ :

سئل الشيخ الدكتور صالح فوزان الفوزان في محاضرة له عن فتح عيادت خاصة للقراءة, فأجاب-حفظه الله -ونفعنا بعلمه

قال = هذا لا يجوز, لأنه يفتح باب للفتنة, وباب لاحتيال المحتالين, وما كان هذا من عمل السلف ان يفتحوا دورا او محلات للقراءة. و ان التوسع في هذا

يحدث شرا , و يدخل فيه من لا يحسنه , لان الناس يجرون وراء الطمع, و يحبون جلب الناس اليهم, ولو بعمل اشياء محرمة ومن يامن الناس ؟ ولا يقال

هذا رجل صالح , لان الانسان يفتن-والعياذ بالله- ولو كان صالح, ففتح هذا الباب لا يجوز ويجب اغلاقه

Traduction :

Cheikh Salîh Fawzân El Fawzân a été questionné , dans une de ses conférences , sur le fait d'ouvrir des cabinets (de consultation) pour la lecture (roquia) , il a répondu_hafidhahou Allah_ et qu'il nous fasse bénéficier de sa science , en disant : Ceci n'est pas permis , car c'est ouvrir une porte à la fitnah et (ouvrir) une porte à la ruse des escrocs , et ceci n'était pas la pratique des Salafs le fait d'ouvrir des appartements ou locaux pour la lecture et l'élargissement de cela entraine un mal et va y rentrer celui qui ne maîtrise pas , car les gens courent derrière l'avidité et veulent attirer les gens vers eux , et même s'il fait des choses interdites , qui va rassurer les gens ? Et il ne faut pas dire, cet homme est pieux, car la personne sera tentée- on demande protection à Allah - et même s'il est pieux ! Le fait d'ouvrir cette porte n'est pas autorisé, (bien au contraire) il faut obligatoirement la fermer ! ...

(Réf : <http://akssa.org/vb/showthread.php?p=18937>)

Et la Fatwâ de L'Imâm Cheikh Rabî3 _Hafidhahou Allah_ :

وبعضهم ينشئون مكاتب ! هؤلاء نصّابون ! والله يُنّهم مَنْ ينصب نفسه للرقية، متهم في دينه، ما الذي يحمله على هذا ؟!
أنتَ -يا أخي- واحد من سائر

المسلمين، ما هي الخصوصية التي جاءتك ؟! فيه أتقى منك وأفضل منك وأعلم منك ... وإلخ. كيف جاءت لك هذه
الخصوصية ؟!! ثم لا تكفي بالرقية

. الشرعية، وتذهب إلى أشياء تخرعها !! وفق الله الجميع

Traduction :

Certains ouvrent des bureaux, ceux sont des escrocs, Wallahi que celui qui investit sa personne dans la Roqya est à soupçonner ! À soupçonner dans sa Religion ! C'est quoi qui l'a poussé à cela?! Toi _mon frère_tu es un parmi tous les musulmans, c'est quoi cette spécialité qui t'est venue?! Il y a plus pieux que toi, meilleur que toi et plus savant que

Toi.....etc. Comment t'est venue cette spécialité?!! Ensuite tu ne te contentes pas de la roqiya légale, mais, tu as recours à des choses que tu inventes!! Qu'Allah nous donne la réussite à tous...

(Réf : http://www.rabee.net/show_book.aspx?pid=5&bid=168&gid=0)

Et voici une Fatwâ de l'Imâm Cheikh Rabî3_Hafidhahou Allah_ concernant la conversation du Râqi avec le Djinn... :

السؤال : هل يجوز مخاطبة الجن المسلم ؟

الجواب : لا يجوز. ما الذي يدريك أنه مسلم ؟ قد يكون منافقًا ويقول: (أنا مسلم)! يكون كافرًا، ويقول: (أنا مسلم)! جني ما تعرفه وأنت لا تعلم الغيب

ما يجوز -بارك الله فيك-. يكون إنسان أمامك يدعي الإسلام قد تأخذ بظاهره، تراه أمامك يصلي و.. و..، ثم أنت لا تعرفه. لكن جن دخل في إنسان

يقول لك: (أنا مسلم)، وقد يكون فاجراً يقول لك: (أنا مسلم) ! وليس هناك داعٍ للتكلف فما الذي كلفك -يا أخي- ؟

Traduction :

Question :

Est-il permis de converser avec un djinn musulman ?

Réponse :

Il n'est pas permis, qui te dit qu'il est musulman, il se peut que se soit un hypocrite et il te dit "je suis musulman», (il se peut) qu'il soit mécréant et il te dit "je suis musulman" ! Un djinn, tu ne le connais pas, tu ne connais pas l'invisible, il n'est pas permis bârak'Allahoufik .Il se trouve une personne devant toi qui prétend être musulmane, tu vas juger d'après l'apparence, tu la vois prier devant toi et.et.et toi (dans le fond) tu ne la connais pas ! Mais seulement c'est un djinn qui est rentré dans une personne et qui te dit : "je suis musulman», alors que c'est peut-être un impudique (menteur) qui te dit : "je suis musulman" ! Il n'y pas de raison à toutes ces dépenses, c'est quoi qui t'a chargé, yâ Akhi ? !

(Réf : http://www.rabee.net/show_book.aspx?pid=5&bid=168&gid=0)

Wa Llahou A3lam ...